

PORTANT TARIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION DE BIBLIAUVERGNE

LE PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'EPE UCA ;

Vu la délibération n°2021-12-17-06 du conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne du 17 décembre 2021 donnant délégation au Président pour déterminer les tarifs, loyers et redevances ;

ARRETE

Article 1 :

Les tarifications de BibliAuvergne comme suit :

Action de formation	Tarifs avec prise en charge financière par un tiers	Tarifs sans prise en charge financière
Préparation aux concours à distance – Plateforme Callisto Hors subvention	660 €/inscrit quel que soit le nombre de concours préparés	400 €/inscrit 200 €/inscrit pour un 2ème concours d'une autre catégorie la même année
Titre d'auxiliaire de bibliothèque	1500 €/inscrit	1000 €/inscrit
Conférence – hors subvention	60 €/conférence	
Stage FC – hors subvention	150 €/journée /inscrit 75 €/demi-journée /inscrit Etudiant UCA et UC2A : gratuit	

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'EPE UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 25/10/2022

Le Président

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

- Publié le

26 OCT. 2022

26 OCT. 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

1997

30 DEC 1997

30 DEC 1997

Handwritten notes at the top of the page, possibly a title or header.



Handwritten text block, possibly a date or reference number.

Handwritten text in the first cell of the table.	Handwritten text in the second cell of the table.	Handwritten text in the third cell of the table.
Handwritten text in the first cell of the table.	Handwritten text in the second cell of the table.	Handwritten text in the third cell of the table.
Handwritten text in the first cell of the table.	Handwritten text in the second cell of the table.	Handwritten text in the third cell of the table.
Handwritten text in the first cell of the table.	Handwritten text in the second cell of the table.	Handwritten text in the third cell of the table.
Handwritten text in the first cell of the table.	Handwritten text in the second cell of the table.	Handwritten text in the third cell of the table.

Handwritten text block below the table.

Handwritten text in the center of the page.

Large block of handwritten text at the bottom of the page.

Handwritten text line near the bottom of the page.

Handwritten text line near the bottom of the page.



Handwritten text at the bottom right of the page.